



177605 - L'imam ayant l'habitude de faire sa prière rapidement, lui est il permis de prier chez lui avec sa sœur?

question

Il y a dans la zone où j'habite un imam qui dirige les prières quotidiennes. Il lui arrive parfois de s'absenter. Quand il nous dirige la prière, il le fait avec une rapidité telle que j'arrive à peine à réciter la Liminaire derrière lui. En plus, je n'éprouve pas la révérence requise. Beaucoup d'autres fidèles prieurs ont éprouvé le même sentiment.

La prière de l'aube nous est dirigée par un autre imam qui me fait éprouver la révérence. Je fais les première et deuxième prières de la nuit dans un autre endroit. Quant aux deux prières de l'après midi, je les accomplis sous la direction de cet imam pressé derrière lequel j'ai le sentiment que ma prière est caduque et je la reprends.

Ma question est: puis-je faire les deux prières de l'après midi chez moi avec ma sœur au lieu d'aller prier derrière l'imam en question? J'ai posé la même question au mari de ma tante, un étudiant de l'université de Médine qui l'a posée à d'autres et m'a ensuite informé que c'était permis. Qu'en pensez vous? Dites le moi. Puisse Allah vous récompenser par le bien.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, la prière en commun faite à la mosquée est une obligation pour les hommes qui en sont capables, selon le plus juste des deux avis émis par les ulémas sur la question. Ils se fondent sur des arguments que nous avons expliqués dans le cadre de la réponse donnée à la question n° [8918](#) et la question n° [120](#).

Deuxièmement, la récitation de la Liminaire est un des piliers de la prière aussi bien pour l'imam que pour celui qui prie derrière lui comme le prieur isolé. Nous l'avons déjà expliqué dans le cadre



de la réponse donnée à la question n° [10995](#).

Celui qui prie derrière un imam n'est dispensé de la récitation de la Liminaire que dans deux situations: la première est quand il entre en prière alors que l'imam est en posture d'inclinaison; il doit faire comme lui et cette unité de la prière comptera pour lui, même s'il n'a pas récité la Liminaire. La deuxième situation est quand il entre en prière peu avant que l'imam ne procède à l'inclinaison et n'a pas le temps de réciter la Liminaire. Dans ce cas, il se met en posture d'inclinaison et ne récite pas la Liminaire. L'unité (rakaa) comptera pour lui.

Troisièmement, concertez vous avec le public de la mosquée pour conseiller à l'imam de prier de manière posée et de cesser de s'empresser. Si l'imam procède à l'inclinaison avant que vous ne puissiez terminer la récitation de la Liminaire, terminez la, même si vous êtes devancé à l'inclinaison car vous pouvez suivre après. Cependant vous devez réciter la Liminaire assez modérément sans vous empresser ni ralentir car l'un et l'autre peut empêcher certaines personnes de réciter la Liminaire derrière l'imam à cause de cela.

Cheikh Ibn Outhaymine (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé en ces termes: **comment juger un homme qui accomplit en groupe une prière à quatre rakaa et qui, après que l'imam a prononcé l'ultime salut, s'est relevé pour effectuer une cinquième rakaa. Quand l'imam l'a interrogé sur son acte, il a dit : c'est parce que je n'ai pas pu réciter la Liminaire pendant la troisième rakaa et j'ai fait la cinquième en remplacement.**

Voici sa réponse: **c'est juste. Mais il aurait mieux fait de réciter la Liminaire complètement même si l'imam l'a précédé à l'inclinaison. Puis, une fois la récitation de la Liminaire terminée, il rejoint l'imam, même si ce dernier commençait à se redresser.** Extrait de madjmou fatawa Ibn Outhaymine (13/134).

Nous ne pensons pas que vous devez abandonner la mosquée ni reprendre les prières. Continuez à prier avec l'imam aussi long temps qu'il le fera assez correctement. Efforcez vous de faire ce que vous avez à faire, même s'il vous arrive d'être en retard par rapport à ces gestes. Continuez en même temps à lui prodiguer des conseils le plus convenablement possible.



Allah le sait mieux.